



Asociación de Vecinos de Camposol

Rapport annuel

L'association existe depuis près d'un an et poursuit discrètement ses activités conformément aux objectifs fixés lors de sa création. Parmi les travaux que nous avons réalisés, sans ordre particulier, on peut citer :

1) Recueillir les objections et enregistrer les allégations afin d'empêcher la construction de l'usine de biogaz prévue à un peu plus d'un kilomètre de Camposol. Nous sommes également en contact avec d'autres associations concernées par ce projet. Ce travail est en cours et son issue aura des répercussions sur nous tous pendant de nombreuses années. Restez informés sur <https://www.avc.org.es>. Il s'agit de notre site web, disponible en espagnol, anglais, français, néerlandais et allemand. Vous pouvez également visiter notre page Facebook à l'adresse <https://www.facebook.com/groups/1206810893768280> ou rechercher « Asociación de Vecinos de Camposol AVC », où nous publions des liens vers nos dernières informations.

2) Élaboration d'une série de propositions pour traiter les problèmes liés aux déchets verts à Camposol. Nous avons défini une série de propositions, notamment le nettoyage des déchets dans tous les secteurs, l'ouverture d'un point de collecte temporaire, la création et l'installation de panneaux indiquant clairement où les déchets verts peuvent être déposés, la mise en évidence des conséquences en cas de non-respect et l'installation de caméras pour tenter de dissuader ou d'attraper les contrevenants. Là encore, ce projet est en cours, car toutes les activités convenues n'ont pas encore été réalisées.

3) Aider la mairie à publier les notifications relatives au changement de statut urbanistique de Camposol. Nous avons peut-être rencontré certains d'entre vous au cours de ce processus ces derniers mois au centre social de Camposol.

4) Apporter un soutien et une assistance aux voisins pour les aider à faire face aux problèmes bureaucratiques du système espagnol. Cela a notamment consisté à aider les personnes à accéder aux services sociaux, aux prestations sociales et aux réductions sur les services publics lors de nos sessions au centre social, de 10 h à 13 h les mercredis et vendredis, à partir du 1er septembre.

L'AVC est une association de quartier et ne doit pas être confondue avec l'ancienne association des résidents de Camposol, car notre approche consiste à coopérer avec la mairie tout en lui demandant des comptes lorsqu'elle ne fournit pas les services nécessaires et/ou ne respecte pas les accords conclus pour l'amélioration de Camposol. Nous ne pouvons le faire qu'avec le soutien des voisins, donc si vous avez des problèmes qui vous préoccupent, n'hésitez pas à nous envoyer un e-mail à admin@avc.org.es ou à nous appeler et à nous rendre visite le mercredi ou le vendredi matin au centre social. Si vous souhaitez participer aux activités futures de l'association, pensez à devenir membre en vous rendant sur la page d'inscription du site web et en soumettant vos coordonnées ou en vous inscrivant au centre social. L'AVC ne facture pas de frais d'adhésion ni de cotisation annuelle. Les membres recevront une invitation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en septembre/octobre 2025, où vous pourrez façonner l'avenir de l'association.